

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 01.05.2022	Heure 22h07	Numéro 22.161	Département(s) DFFI
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe VertPOP		Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad 22.016
Titre : Pour une répartition équilibrée du financement des conséquences de la crise ukrainienne entre les communes		
Contenu : Dans le cadre de la crise ukrainienne, le Conseil d'État est prié d'étudier les modalités de répartition des coûts à charge du canton et des communes (facture sociale, école...) afin d'éviter que ne surviennent des disparités entre les communes selon la domiciliation des réfugiés accueillis.		
Développement : La crise ukrainienne occasionne en Suisse et dans le canton de Neuchâtel un élan de solidarité bienvenu, que nous tenons à saluer et que nous aimerions voir devenir la règle. Pour éviter de mauvaises surprises, il apparaît primordial d'anticiper l'impact des propositions du Conseil d'État sur les finances communales selon la répartition des réfugiés sur le territoire neuchâtelois. En effet, de fortes disparités sont probables, car les réfugiés se rendront là où il est possible de se loger facilement ou à des endroits où se trouvent des proches, entraînant potentiellement une concentration de réfugiés dans certaines communes. Or, selon le rapport 22.016, 5,346 millions de francs seront à charge des communes, un montant loin d'être anodin. Il apparaît donc primordial d'élargir le principe de solidarité à la répartition de ces coûts également, pour que toutes les communes participent équitablement à cette entraide et éviter ainsi que certaines ne se retrouvent à devoir supporter des montants disproportionnés. Différentes solutions devraient être envisagées pour éviter ces déséquilibres, par une mutualisation des coûts, par exemple proportionnelle à la population, ou par une prise en charge par le canton de la totalité de ces éléments extraordinaires.		
Demande d'urgence : NON		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Julien Gressot		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Adriana Ioset	Christine Ammann Tschopp	Clarence Chollet
Richard Gigon	Niel Smith	Johanna Lott Fischer
Brigitte Neuhaus	Patrick Erard	Cécile Guinand
Sarah Blum	Diane Skartsounis	Céline Barrelet
Stéphanie Skartsounis	Monique Erard	Aurélié Gressot